**Lettre-type**

1. **Lettre pour quitter le régime micro-fiscal (micro-entreprise)**
2. **Description :**

L’entrepreneur individuel, s’il le souhaite, peut volontairement quitter le régime de la micro-entreprise pour choisir le régime réel, tant pour son imposition que pour ses cotisations sociales.

La 1ère étape consiste à demander, avant le 31 décembre de l’année civile en cours, pour une prise d’effet au 1er janvier de l’année civile suivante, son rattachement au régime réel d’imposition, en choisissant l’une des deux options possibles :

* Imposition sur le revenu (IR)
* Impôt sur les sociétés (IS)

1. **Notice :**
2. Ce courrier est à transmettre au Service des Impôts aux Entreprises de votre département, en recommandé avec accusé de réception. Vous avez également la possibilité de le transmettre via votre espace sécurisé **professionnel** du site des impôts

Nom Prénom EI

Adresse

Complément Adresse

Code postal et Ville

Centre des Finances Publiques

Service des Impôts aux Entreprises

Adresse

Complément adresse

Code postal et Ville

Ville, le Date

Demande de changement de régime et d’option pour le régime réel simplifié

**N° Siret** :

Madame, Monsieur l’Agent comptable des impôts,

Mon entreprise individuelle est actuellement soumise au régime micro-fiscal avec un abattement forfaitaire pour frais professionnels, correspondant à l’activité que j’exerce.

Par la présente, je vous informe que je souhaite adopter le régime réel normal d’imposition soumis à l’imposition sur le revenu (IR) à compter du 1er janvier

OU

Par la présente, je vous informe que je souhaite adopter le régime réel normal d’imposition soumis à l’impôt sur les sociétés (IS) à compter du 1er janvier

Je vous remercie par avance de bien vouloir modifier mon dossier fiscal en conséquence, et vous prie d’agréer, Monsieur, l’expression de mes respectueuses salutations.

Prénom et Nom EI (et signature)